

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

LE REVEIL

POLITIQUE—THEATRE—LITTÉRATURE—BEAUX-ARTS

VOL XIV

MONTREAL, 2 MARS 1901

No 283

SOMMAIRE

Les Chefs de la Société, *Vieux-Rouge* — Race et Religion, *Civis* — Protection Sensationnelle, *Catholique* — L'Union Franco-Canadienne, *Assuré* — Malentendus, *Hugues le Roux* — Chronique, *Rigolo* — De fil en aiguille, *Séverine* L'Union Franco-Canadienne, — Fermeté de principes, *Words* — Pour vous, Mesdames.

Les conditions d'abonnement au REVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile [franco,] à raison de 25 cts par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Le REVEIL est imprimé et publié par A. Filiatreault, au No 157 rue Sanguinet, à Montréal.

Le prix de l'abonnement au REVEIL est TROIS PIASTRES par année.

Les Chefs de la Société

Dans la vie courante d'un journaliste ayant une parfaite connaissance des devoirs que sa carrière, toute ingrate qu'elle soit dans un pays comme le nôtre, lui impose, il y a des moments où la vérité n'est pas toujours bonne à dire, et une occasion de ce genre vient justement de se présenter.

Cependant il faut faire son devoir.

Les jeunes gens qui suivent les cours de l'Université Laval, destinés à devenir plus tard les chefs naturels de notre société, semblent ignorer que leurs parents ont fait des sacrifices considérables pour leur donner une éducation collégiale, et prouvent par leurs actes que leurs premiers éducateurs ont oublié de leur enseigner les plus simples notions du savoir-vivre.

Comme je suis déjà presque un vieux, et que j'ai roulé ma bosse d'un bout à l'autre du continent américain, je me permettrai de dire à ces jeunes que leur exubérance devient intempestive lorsqu'elle sort des bornes de la politesse et des belles manières.

res que leurs maîtres auraient dû leur enseigner, s'ils les connaissaient.

Un incident, banal il est vrai vu sa fréquente répétition, vient de se produire au Monument dit National, qui ne jette aucun lustre sur cette nationalité, dont on abuse dans certains quartiers en battant monnaie sur ce terrain fertile.

Ceci se passait pendant la soirée organisée dans le but de venir en aide au Refuge Français.

Au cours de la représentation, et pendant les entr'actes, quelques-uns, plusieurs même, de ces jeunes gens ont grossièrement insulté des femmes qui ont eu le malheur d'avoir des sièges à proximité des leurs. Entre autres, Mlle Solange, que je n'ai pas l'honneur de connaître, mais qui m'intéresse beaucoup, parce qu'elle appartient à la confrérie des journalistes, et par ce fait même à une profession libérale.

Naturellement, je ne tiens pas tous les étudiants responsables de cette incartade, pour me servir d'une expression euphémique, mais il faut admettre ceci : du moment que tous les étudiants se rendent solidaires des actes peu édifiants de quelques camarades en verve, ils doivent assumer toute la responsabilité qui ne devrait retomber que sur la tête des mal-appris qui ont commis ces actes déplorables à tous les points de vue.

Voyons, franchement, messieurs les étudiants, croyez-vous que ce soit édifiant de vous voir défilés dans les rues de la ville avec des bannières et hurlant la *Marseillaise*, avec l'intention bien arrêtée d'exiger des excuses d'un journal qui a justement critiqué la conduite de quelques jeunes gens mal élevés, mal peignés et mal appris ou de casser les vitres.

Je sais bien que ce n'est pas votre faute si ces choses là arrivent. Vous n'êtes pas responsables de ces actes, car vous ne connaissez de la vie, en sortant du collège, que les vagues indications qui vous ont été données par vos maîtres, et les nôtres, hélas !

Je suis en mesure de vous donner un exemple concluant du manque de savoir-vivre qui caractérise nos professeurs de collège. Il y a déjà quelques années, dans le temps où J. P. Martel était propriétaire de l'hôtel Jacques-Cartier, d'antique mémoire, je dinais deux ou trois fois la semaine avec un chanoine quelconque d'un évêché quelque part, que l'on appelait une bonne fourchette, mais qui était encore un bien meilleur couteau, car il trouvait moyen de s'en fourrer la lame dans le gorgotton juspu'à un pouce et demi du manche.

Il est devenu évêque depuis ce temps, et je crois foncièrement que c'est grâce à cette particularité qu'il doit sa promotion, car il n'a jamais brillé par aucune autre qualité.

* * *

Vous savez, MM. les étudiants, que les élèves sortant de nos collèges classiques pour suivre un cours universitaire, avec l'intention d'entrer dans les professions libérales, laissent derrière eux, à l'institution où ils ont été éduqués, les têtes carrées, faites exprès pour coiffer le bonnet *idem*. Ces bonnes têtes savent parfaitement qu'elles ne pourront pas lutter avec les forts dans le *struggle-for-life*, et leur raisonnement est d'une simplicité tout à fait élémentaire. Ils auront la pitance et le gîte aux dépens des ouailles, et après eux le déluge.

Mais vous, vous êtes non-seulement des-

tinés à devenir des citoyens utiles, des travailleurs pour la patrie commune, à faire souche, mais encore à être les *leaders* futurs, les chefs reconnus de la société. Vous serez, avocats, les députés de notre province, les juges et les magistrats ; médecins, les professeurs de nos universités auxquels incombe le devoir de former les hommes de l'avenir ; notaires, les dépositaires des secrets de famille, et les gardiens naturels des fortunes dont l'administration vous sera confiée.

Plusieurs professeurs de votre université, qui m'honorent de leur estime, m'ont exprimé cette opinion, et blâment votre conduite.

Croyez-m'en, écarter de vos rangs les polissona, ne vous rendez pas solidaires des actes de ceux qui insultent les femmes dans des réunions où l'on trouve la fine fleur de notre société.

VIEUX-ROUGE.

NOTA — Je viens de recevoir, par l'entremise du service des Postes, trois lettres écrites au dactylographe, avec prière de les publier. Ces envois ne sont signés d'aucun nom, et je prierai ces bons correspondants de vouloir bien se faire connaître et d'exhiber les documents originaux en présence de deux témoins s'ils veulent en avoir la publicité. Je les ai lues très attentivement, et elles méritent certainement les honneurs de la reproduction, car l'auteur de ces trois lettres est un homme remarquable qui devrait se mettre dans la culture maraichère. Il aurait un succès inouï dans l'art de faire pousser la carotte.

V.-R.

LE VOULEZ-VOUS ?

Voulez-vous guérir votre rhume ? Employer le BAUME RHUMAL, le seul remède véritablement efficace.

145

Race et Religion

Allons-nous en finir bientôt avec cette enseigne flamboyante que l'on nous jette à la tête à propos de tout et à propos de rien ? Veut-on, en définitive, désunir complètement deux races destinées, par la force même des circonstances, à vivre ensemble, en dépit de tout ?

On le croirait en lisant la lettre de Mgr Bruchési au sujet de l'hôpital civique.

Voici un établissement qui doit être uniquement affecté au traitement des maladies contagieuses, au soulagement des infortunés, et il faut mettre là-dedans cette éternelle question de race et de religion.

Nous savons trop, malheureusement, le mobile qui anime les bonnes âmes chargées de notre direction spirituelle et temporelle. Il est toujours le même : Diviser pour régner. La bonne carotte est toujours là. Le montant de \$50,000 que l'on veut arracher à la municipalité est un grain de poussière dans toute cette affaire. Ce qu'il importe d'obtenir, c'est le contrôle, par les autorités ecclésiastiques, d'une institution qui devrait être dirigée par le Conseil-de-Ville. Ce contrôle permettra à nos bonnes sœurs de cueillir au passage plusieurs millions sous forme de legs et par la captation.

C'est toujours la vieille rengaine.

Et ces bonnes dames, n'ayant rien à faire, devraient tâcher de trouver dans leurs cervelles imaginatives, quelque chose de nouveau à mettre devant le public. Seulement, les gens à qui elles s'adressent les ont toujours gobées, et elles se disent qu'ils avaleront bien encore cette énorme couleuvre.

Dans l'occurrence, on ne s'est pas servi d'un pistolet ordinaire, ni même d'un re-

volver dernier modèle, on a cru utiliser le plus gros canon du pays, malgré sa taille exigüe, et ce canon n'est autre que Mgr Bruchési, qui ordonne carrément aux échevins de voter en faveur de son projet, vu qu'il a été élaboré entre lui et les échevins Ames et Laporte.

Disons, entre parenthèses, que cet accouplage de notre archevêque et de M. Ames nous fait rêver et nous rend tout perplexe. On dit qu'il y a là-dessous une combinaison politique. C'est vrai ou c'est faux, mais il est permis de tout supposer.

L'échevin Jacques, qui s'est élevé avec la crânerie qui le distingue contre le projet, a toute notre admiration, et nous n'avons que des félicitations à lui adresser sur son attitude. Il sera sans doute suivi par une bonne majorité, et cela mettra fin pour toujours à l'ingérence du clergé dans nos affaires municipales.

Monseigneur de Montréal possède de grandes qualités et nous avons une admiration sans bornes pour lui, mais il a un tout petit défaut qu'il doit sans doute à son extraction italienne. Il écrit trop bien, trop savamment, trop souvent, et trop longuement, et cela finira par lui jouer un mauvais tour. Il a déjà subi quelques échecs, et il devrait être plus prudent, car son prestige en souffre.

Il veut mettre toute la population de son diocèse sous la férule cléricale et à son point de vue il a raison. Mais, comme nous l'avons dit plus haut, il lui arrive parfois des désagréments. Ainsi, l'usine où l'on fabrique nos iustituteurs, *vulgo*, l'École Normale de la rue Sherbrooke, n'est pas de son goût, et tout d'un coup, sans crier gare, il s'écrie comme un roi d'opérette : "Je la supprime !"

Mais ça n'a pas été tout seul, car il y avait des chiens de garde autour de la maison, et c'est tout comme si rien n'avait été fait.

Tenez, Monseigneur, nous sommes bon garçon et nous allons vous donner un conseil qui ne vous coûtera rien du tout. Prenez un déguisement quelconque (Ponton vous en louera un à bon marché) et promenez-vous pendant quelques heures sur la rue St Jacques. Demandez, d'un petit air dégagé et d'une manière tout-à-fait indifférente, l'opinion des gens bien pensants. Nous sommes prêts à parier que dans huit jours, vous aurez complètement changé votre manière de gouverner.

Vous lâcherez les affaires civiles, commerciales et industrielles entre les mains des personnes spécialement préposées à leur conduite, et vous ne vous occuperez de rien, si ce n'est de remplir l'escarcelle épiscopale au moyen de souscriptions forcées pour combler le gouffre où se sont engloutis les millions des catholiques du diocèse, et que vous appelez

L'Œuvre de la Cathédrale.

CIVIS.

Protection Sensationnelle

Sous cette rubrique, la *Patrie* publie un article qui n'est pas banal relativement à l'incendie de la rue de Bresolles.

Nous citons :

Mgr Bruchési avait été prévenu de ce qui se passait rue St-Sulpice, quelques minutes après que le feu fut déclaré. En apprenant que l'incendie se propageait et menaçait Montréal d'une immense conflagration, il prit une relique et la confia à un messager pour la donner au premier pompier qu'il rencontrerait, avec mission de la jeter dans le feu destructeur.

C'est le capitaine Renaud, du poste No 14, que rencontra le messager. Ce dernier expliqua au brave capitaine l'usage que Mgr Bruchési avait recommandé de faire de la sainte relique. Pieusement, le capitaine prit la relique, et bravement il escalada l'échelle qui atteignait le toit de la maison Hudon, Hébert & Cie. A ce moment le feu faisait rage et le chef Benoit se demandait avec anxiété jusqu'où s'étendraient les ravages de la conflagration.

Le capitaine Renaud, arrivé à la hauteur que le feu avait atteint, d'un coup de poing, brisa une vitre et se passant la main dans l'ouverture

ainsi pratiquée laissa tomber la sainte relique.

Ce fut un spectacle touchant. Des centaines de personnes en furent témoins. Une fois sa mission accomplie, le capitaine revint reprendre sa place au milieu de ses braves pompiers.

À ce moment, tout le monde présent s'attendait à voir l'établissement Hudon et Hébert s'écrouler d'un moment à l'autre. À la surprise générale, il résista à l'élément dévastateur, et, à l'heure où nous mettons sous presse, les flammes qui l'envahissaient paraissent complètement contrôlées et les chefs des pompiers assurent qu'il n'y a plus aucun danger d'un effondrement.

Les milliers de personnes qui ont vu ce spectacle n'hésitent pas à proclamer que la relique a opéré un miracle.

Dans ces conditions, il ne s'agit plus que d'utiliser ce nouveau moyen d'éteindre les incendies qui deviennent de plus en plus fréquents dans notre bonne ville.

Le département des incendies déclare par la bouche de son chef, que les boyaux sont pourri, qu'il faut renouveler tout le matériel et dépenser une forte somme pour mettre la brigade sur un pied d'efficacité.

Tout cela devient inutile quand nous avons sous la main un moyen si simple de parer à ces éventualités.

Supprimons la brigade et faisons construire un fil pour relier l'archevêché au système d'alarme, et à la première alerte, un vaillant chanoine montera à cheval et ira immédiatement porter sur le théâtre du sinistre tout ce qu'il faut pour arrêter le feu.

Vous voyez sans peine l'économie que cela produira dans nos finances municipales.

Si nous étions à la place de Monseigneur, nous tancerions vertement les éditeurs de la *Patrie* qui ont livré à la publicité un moyen si facile de combattre le feu.

CATHOLIQUE.

HISTOIRE AUTHENTIQUE.

Voici une histoire courte, mais bonne : Le BAUME RHUMAL est le remède par excellence contre les affections de la gorge et des poumons.

L'Union Franco-Canadienne

Cette société de secours mutuels a fait des progrès si rapides depuis quelques mois au moyen de la Section des Rentes Viagères qu'elle vient d'ajouter à ses opérations, que son gérant-général, M. L. G. Robillard, et le Conseil d'Administration, ont décidé de louer les grands bureaux adjacents à ceux de la *Presse*, au rez-de-chaussée de ce superbe édifice. Les travaux d'installation sont presque terminés, et l'Union Franco-Canadienne y transportera ses bureaux à bref délai.

ASSURÉ.

VERS L'AMOUR

MALENTENDUS

Par l'effet du bien-être général, qui allanguit et tout ensemble surexcite la race, on peut placer vers la dix-septième année la minute où le jeune Français devient à peu près apte à servir les fins de l'Espèce. La règle musulmane permet le mariage avant cet âge ; pourtant, en tête des onze conditions qui sont requises pour contracter l'union légale, elle place cette obligation :

1^o "Capacité de suffire à l'entretien d'une femme."

Il y a au pays saharien beaucoup de jeunes gens, qui, dès leur quinzième ou seizième année, peuvent, sans forfanterie, se vanter de cette capacité-là. Il n'en va pas de même à Paris, voire en France, au début du vingtième siècle. Les mœurs, les conditions économiques, s'accordent pour retarder jusqu'à la trentaine le mariage de l'homme. C'est au moins dix années qui vont appartenir au désir et à la passion. On se demande comment le jeune homme d'une part, la jeune fille de l'autre, emploient ces années vides.

Le jeune homme va vivre en marge, aux dépens de la société dont le mariage est la première assise.

Les statistiques affirment qu'en France le nombre des femmes égale à peu près celui des

hommes ; mais les combinaisons du mariage, les règles du célibat détruisent les heureux effets de cet équilibre harmonieux. Etant donné que, d'une part les lois morales, civiles et religieuses s'unissent pour conseiller à la femme mariée la fidélité à un seul homme, que, d'autre part, les servantes de Sainte-Catherine sont, de gré ou de force condamnées à la virginité, on a produit ces calculs certains : si tout se passe loyalement, autour de chaque personne du sexe féminin — qu'on me passe le mot — "disponible" tournent cinq hommes, désireux de trouver en elle ce que les philosophes appellent honnêtement "leur fin".

Voilà qui n'est pas pour rassurer l'inquiétude des familles. Elles ont toutes les raisons du monde de se préoccuper,

On n'aperçoit, en effet, que trois solutions, à ces années d'attente, que notre passion de luxe, notre manque d'initiative et nos embarras financiers imposent au jeune homme avant son établissement :

1^o Il y a la "fête" ;

2^o Cette union à courte échéance pour laquelle on a trouvé un vilain nom emprunté à la langue des colleurs de papiers :

3^o Il y a la liaison avec une mondaine mariée.

Ces trois aventures sont également désavantageuses.

La première a, dans l'ordre physique, des inconvénients atroces. Ils dépassent les douloureuses conséquences dont un seul est frappé. Les plus médiocres (on le sait aujourd'hui) atteindront les jeunes femmes dans les sources de leur fécondité ; les pires engagent toute la lignée.

La solution du faux ménage avec une déclassée ou une femme d'éducation inférieure^e n'effraie pas moins les parents. Elle menace particulièrement ceux qui étaient nés pour "faire de bons maris". Il arrive que ces timides-là, une fois englués dans leurs habitudes, s'aperçoivent qu'ils n'en peuvent sortir sans férocité, sans l'immolation d'un autre être qui a eu de la douceur pour eux. Et puis, souvent, les enfants sont sortis, vagissants et drus, de ce lit provisoire. Par faiblesse, par bonté, par

scrupule honorable, il devient à la fin le lit conjugal.

Effarés de ces deux périls, les mères, pourvu qu'elles soient "mondaines", en sont venues à considérer comme la plus heureuse aventure du monde la liaison de leur fils avec une de leurs amies, une femme de beauté mûrissante qui sert de "marraine" à Chérubin. J'ai entendu dire : "Une mère ne peut pas conduire son fils jusqu'au mariage." Il faut donc qu'elle lui donne une "seconde mère" à la minute où la jeunesse franchit l'adolescent de sa tutelle, et l'écarte de sa confiance. Nous n'avons rien à appréhender pour l'avenir dans un arrangement comme celui-là : cette seconde mère agira exactement avec notre fils comme nous souhaitons qu'elle en use. Son amour-propre l'intéresse à servir des desseins qui sont les nôtres. Elle aimera toujours mieux passer son élève à une jeune fille qu'à une autre maîtresse.

Je me contenterai de faire remarquer que ces trois solutions-là sont de pitoyables expédients. Dans le premier cas, la santé du jeune homme ; dans le second, le cœur du pauvre femme ; dans le troisième, la société elle-même, paient les frais de l'expérience. Quelles que soient les origines des femmes, qui servent à occuper le désir de l'homme jusqu'à la minute où un asile légal lui est enfin ouvert, qu'elles sortent des salons, du théâtre, de l'atelier ou de la rue, elles font l'effet de pitoyables victimes, d'avance désignées pour la nourriture du Minotaure.

Il n'y a pas dans tout cela de place pour l'Amour. Voyons quelles chances les mœurs modernes nous donnent de le voir, un jour, éclore dans le mariage.

Beaucoup de gens pensent qu'il y a quelque ridicule à parler du mariage comme d'une solution vraisemblable au problème de l'amour. Je n'ai pas de préjugés sur l'article. Je crois que le premier feu du désir une fois jeté, les souffrances de la première passion une fois traversées, le jeune homme normal est anxieux de tenter une expérience nouvelle, plus réfléchie plus durable, plus sage. Quelle occasion les mœurs lui fournissent-elles de connaître celle

qui pourrait être la bonne associés de ce rêve nouveau ?

Certainement nous avons fait quelques progrès depuis la demoiselle à marier de Scribe ; entre les niaiseries de l'ancienne ingénue et les tristes curiosités de la demi-vierge, il y a place pour une honnête liberté. Mais tout de même un grand mystère continue de planer sur la jeune fille. Il inquiète ceux qu'il n'attire pas.

J'ai parlé de la suprenante franc-maçonnerie qui enchaîne les unes aux autres les épouses mozabites, et place le secret de chacune sous la garde de toutes. Nous touchons en France une entente de même couleur :

Aimez une femme, épousez-la, interrogez-la, tâchez de lui faire conter sa vie de jeune fille. Elle vous donnera quelques détails sur ses amies ; jamais sur elle-même. Et les femmes qui écrivent imitent cette réserve. Mme Sand n'a pas soulevé le voile. Elle s'est abandonnée à son imagination romanesque, elle ne nous a rien appris de nouveau sur la jeune fille.

A quoi rêvent-elles donc les jeunes filles ?

La question est posée depuis Musset, et les hommes de ce temps-ci à qui, d'avance, le mariage ne fait pas peur, s'interrogent sur ce chapitre avec une inquiétude qui chaque jour s'aggrave.

Il fut un temps où cet honnête homme là dont l'esprit est devenu positif, qui, dans tous les cas, a fini par acquérir à ses dépens le sens de la réalité, craignait de trouver la jeune fille trop romanesque. Il s'effrayait des idées chimériques qu'elle avait pu se former hors de la vie à cette minute où, les livres d'école une fois fermés, on laisse la jeune fille un peu oisive, en face de ses songes. Il se souvenait d'avoir eu tant à combattre chez des maîtresses — qui, elles, pourtant n'en étaient pas à leur première expérience de l'homme, — ce goût de l'absolu, de la perfection, de l'irréel, par où les femmes sont tourmentées. Il se disait que, sans doute, chez la jeune fille, ce rêve devait avoir les ailes encore plus larges, l'essor encore plus haut. Et il prenait peur à la pensée que cette vierge allait lui demander d'incarner tous les héros de l'histoire et du roman. Il ne se sentait pas la force

de soutenir, même faiblement et devant une spectatrice très bienveillante les emplois un peu disparates de Roméo, de Don Juan et de l'archange Gabriel.

Je pousse à l'exagération du relief pour rendre ces inquiétudes plus vivantes. Ces temps-là sont bien changés. L'homme d'aujourd'hui notre contemporain immédiat, ne se plaint pas que la femme se forme de lui une idée trop haute, mais bien plutôt trop inférieure. Il est inquiet de sentir qu'on le juge en un clin d'œil et avec défaveur.

L'abus que notre bourgeoisie a fait du plaisir a détendu l'énergie de beaucoup d'hommes. Elle les a laissés désarmés devant la concurrence du combat de la vie. La jeune fille a un peu perdu confiance en eux. Elle s'est avisé que peut être il lui faudrait gagner le pain de chaque jour, en dehors du mariage, par un effort, personnel. Elle a donc peiné, travaillé, acquis beaucoup de connaissances nouvelles. En attendant que ce bagage de savoir lui devienne une source de profit, il est pour elle une occasion d'orgueil. Sa culture récente, encore désintéressée, un peu livresque, est une plate-forme du haut de laquelle elle juge l'homme absorbé par les menus tracasseries de la vie d'affaires. Elle se sent prête à le traiter — comme jadis les Précieuses, — en inférieur à qui il faut tenir la dragée haute.

Je suis sûr qu'il y a, sous tout cela, beaucoup de malentendus. Ils pourraient se dissiper si l'homme à marier et la vraie jeune fille avaient plus d'occasions honorables de se voir avec liberté, et de s'expliquer sérieusement.

Regardez tous ces hommes de vingt-huit ans qui entourent une jeune moudaine très récemment mariée. A cette heure, ils découvrent en elle des qualités qu'ils n'ont pas devinées quand elle était jeune fille, et qui, tout autant que la beauté physique, sont des éléments de l'amour. Je songe au charme sérieux, à la vraie tendresse, à la profondeur du sentiment, à la délicatesse des nuances, à la séduction de l'intelligence.

Toutes ces grâces, le célibataire peut les connaître de la jeune femme parce qu'on lui permet de l'aborder. A qui fera-t-on croire que l'attrait

du fruit défendu, du bien d'autrui est ici le seul talisman de séduction ?

Ces choses-là se répètent entre demi-rosses et demi-rouées, entre sceptiques qui n'ont jamais eu les forces qu'il faut pour s'élever du désir à l'amour. Elles font hausser les épaules aux hommes sérieux et sains dont quotidiennement je reçois les confidences.

Ils disent :

— Si, avant son mariage, on m'avait donné l'occasion de connaître une telle jeune fille, je ne me serais pas inquiété du chiffre de sa dot.

HUGUES LE ROUX.

CHRONIQUE

M. le Président de la Commission d'Hygiène et Monseigneur, si j'en juge par la lettre de ce dernier, semblent dans les meilleurs termes.

* **

Le RÉVEIL publiera la semaine prochaine un article au sujet de la répartition dans Westmount d'une église paroissiale décrétée par les autorités ecclésiastiques.

* **

Monseigneur vient d'opérer une tentative d'encombrantisation bien conditionnée sur les échevins de Montréal, *re* l'hôpital civique pour le traitement des maladies contagieuses.

* **

Les *Débats* assurent qu'il y a un parti national, peu nombreux, c'est vrai, mais existant. Ce parti se compose de trois, MM Bourassa, Menot et Angers.

Cette combinaison nous rappelle l'armée du prince de Monaco, composée de trois hommes : deux officiers et un soldat.

* **

La *Presse* annonce que Sir William C. Macdonald vient de faire un nouveau cadeau de \$150,000 à l'université McGill, dont \$60,000 pour la fondation d'une chaire d'économie politique.

Et dire que tout ça est du au mastiquage du tabac à chique.

L'Union des Tailleurs de Cuir a censuré certains journaux, entre autres la *Presse*, pour la difficulté qu'éprouvent les ouvriers cordonniers à faire insérer leurs correspondances et qu'ils le désirent en temps de troubles.

Il faut avoir joliment du toupet pour se rendre maître dans la boutique du voisin. Si les Tailleurs de cuir ne sont pas satisfaits des rapports de la *Presse*, ils ont une chose bien simple à faire, c'est de fonder une gazette et de la rédiger eux-mêmes.

* **

Toujours de la *Presse*, dans la correspondance parlementaire de Québec.

“Hier soir, on procéda d'abord à l'expédition des bills privés. Le bill de crémation de M. Hutchinson passa sa dernière étape sans discussion, sur division. Dorénavant, il y aura un four crématoire attaché au cimetière protestant Mont Royal.”

Attendez un peu, mon ami, le Conseil Législatif n'a pas statué là-dessus, et je crains fort de ne pouvoir étreindre le susdit four.

* **

Encore de la *Presse* :

C'est bien grâce au dévouement de notre brigade que l'église Notre-Dame a pu être sauvée ; et c'est en travaillant à protéger l'une des portes de l'édifice, placée en face de la maison Leeming and Miles, que le pompier Dumas a été tué.

Il appartenait au poste No 2, depuis trois ans environ, et était domicilié rue DeMontigny, No 1256. Il n'était âgé que de 26 ans, et était marié depuis une couple d'années. Il laisse une jeune veuve et pas d'enfants.

Quelle récompense les millionnaires de St Sulpice vont-ils donner à la veuve ?

* **

Nous apprenons que plusieurs citoyens influents ont demandé au Gérant d'une puissante société de bienfaisance de Montréal de se porter candidat aux prochaines élections municipales, dans le quartier centre. Ce monsieur, naturellement n'a dit ni oui, ni non, mais, ce que nous savons, c'est qu'il est absolument opposé au parti de la réforme, parce qu'il est difforme le susdit parti. Des hommes qui connaissent un peu bien l'opi-

nion publique sur la rue nous assurent que ce candidat a des chances très sérieuses de réussite,

* * *

Au cours d'un sermon prononcé dernièrement dans la partie Est de la ville :

“ Mes chers frères, il se fait en ce moment une propagande effrénée dans cette partie catholique de Montréal. Des agents des Sociétés distribuent de porte en porte et gratuitement, des fascicules, des brochures et des livrets dans le but de vous enlever la foi de vos pères. Prenez garde, mes frères, méiez-vous, car ces distributeurs encombrant vos maisons de publications protestantes. Si c'était des livrets catholiques, ou vous les ferait payer.”

Un brave Irlandais qui assistait au sermon fit en sortant la réflexion suivante à sa femme :

“ Be jabers, Bidy, I think the reverend father didn't say exactly what he meant.”

* * *

Un autre candidat au chapeau rouge :

Monseigneur de Montréal n'est pas le seul aspirant au cardinalat, si j'en juge par ce que la *Presse* vient de publier.

La sentence arbitrale que Sa Grandeur Mgr Bégin a rendue en janvier dernier, à propos du conflit qui s'était élevé entre un certain nombre de patrons et d'ouvriers de Québec, a été fort remarquée et admirée, ici. Les Romains n'ont pas ménagé leurs compliments aux braves Québécois, qui ont su mettre toute leur confiance en leur pasteur, et à l'éminent archevêque canadien qui a si bien gagné les cœurs de ses ouailles.

L'“*Observatore Romano*”, dit qu'à tous ceux qui, en Europe, cherchaient une solution à l'épineuse question des grèves, la réponse est venue du lointain Canada.”

“Et, d'ailleurs, disait l'autre jour un prélat aussi influent que distingué, ce succès de Mgr Bégin ne nous surprend pas : nous le connaissons, allez, le digne successeur du cardinal Taschereau ; nous savons son talent supérieur, sa science profonde, son zèle infatigable, ses brillantes qualités, ses hautes vertus, sa vie toute faite de simplicité et de travail.”

On me fera le plaisir de croire que je suis tout particulièrement heureux et fier de rapporter ces paroles.

Canada docet....

Moi, j'ai tiens le pari en faveur de mon archevêque, et naturellement, c'est celui de Montréal.

RIGOLO.

ESSOUFFLEMENT.

Les personnes chez qui le sang est affaibli ou impur souffrent beaucoup de l'essoufflement dont elles sont affectés au moindre effort musculaire soit pour le travail, soit pour la marche. Les PILULES de LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD purifient et fortifient le sang et guérissent de cette affection si pénible. 16

De fil en aiguille

En mon absence, chez la concierge, quelqu'un est venu me demander, qui a laissé une petite carte écrite à la main, d'une grosse écriture franche quoiqu'un peu tremblée.

C'était une femme âgée, l'air pas riche. Elle a dit le but de sa visite : que je l'aide à entrer dans quelque maison de retraite parce qu'elle ne peut plus travailler. Elle s'est recommandée d'autrefois, de mon père disparu; elle me connaît bien, dit-elle, elle m'a vue “ haute comme ça ”.

Sa carte m'est remise à l'heure crépusculaire, entre chien et loup. Vite je monte, approche de la lampe... et me voici accoudée à ma table, le menton dans les mains, le regard dans le vide, perdue en un abîme de réflexions.

Ce mince carré de papier que voilà a été comme le talisman de l'enchanteur dont s'efface l'obstacle et la distance ; qui ouvre les mondes abolis, les temps révolus ; qui évoque les ombres et fait parler les spectres.

Cette enfant blonde que voilà, son front fiévreux appuyé à la vitre, s'emplissant les yeux de toute la vie qui passe, étouffant de spleen dans la sérénité bourgeoise, comme un oiseau de mer dans une cage à poules... ah ! je te reconnais, fantôme de mon enfance, petite âme angoissée du besoin d'aller se jeter dans la tourmente et se rompre les ailes à tous les feux du lointain !

Voici grand'mère avec son doux visage, ses mains blanches, sa survivant aux années. Voici

papa avec sa physionomie de driture et de bonté.

Voici le frère de ma mère, mon oncle Paul, à moi, qui justement, vers la fin, ressemblait tant au vieux Kruger.

Il était encore jeune alors. Je distingue, comme si j'y étais, ses larges prunelles noires et malicieuses, son air d'homme habitué à plaire, et cherchant un prétexte, affection à part, pour "couper" au dîner de famille.

La pièce était vaste assez : l'air plutôt Louis-Philippe que second Empire. — on n'a jamais avancé chez nous ! Les lampes sont honnêtement crinolinées de carton vert, sans aucune sorte de volante ; un stéréoscope, avec ses vues, traîne non loin. Mon père, courbé sur les dossiers qu'il a rapportés de son bureau, paperasse à mort pour une Administration qui ne lui en saura bien entendu aucun gré... Il passe pour un "rouge", lisant le *Siècle*, que voilà déplié à côté de son pupitre : directeur Havin.

D'ailleurs, cette lecture subversive ne va pas durer, le *Siècle* s'obstinant à appeler l'Empereur seulement le chef de l'Etat.

— Je n'aime pas "l'opposition systématique", dira mon père, en remplaçant le *Siècle* par le *Figaro*.

Grand'maman lit *Madame Thérèse*, d'Erckmann-Chatrian. Ma mère va, vient, donne des ordres pour le dîner, à la cantonade, rarement assise. Moi, je rêve sur le *Musée des Familles*.

Au-dessous de nous, les employés du bureau de poste qui fait l'angle de la rue du Helder et de la rue Taitbout quittent la besogne. Tout à l'heure, chez Laferrière — où, dans la journée, on voit entrer Mme de Metternich en robe verte ; la princesse Mathilde vêtue de violet comme un évêque ; Mme de Galliffet en poulx de soie brun Bismarck, et Mme de Pourtalès, et la maréchale Caurobert, etc., etc. — c'était la sortie des ateliers. Les petites couturières ont filé comme un vol de moineaux.

Le tic tac de la pendule seul maintenant rompt le silence ; lointainement aussi un chant d'orgue de Barbarie (les *Pompriers de Nanterre* ou le *Pied qui r'mue*) ; puis, de la pièce voisine, dont la porte est demeurée ouverte, un imper-

ceptible bruit non moins régulier que le va-et-vient du balancier : un bruit d'aiguille dans l'étoffe.

C'est la mère Clémens, la couturière, qui achève sa journée.

* * *

Et c'est son nom que je viens de lire sur ce morceau de carton ; c'est elle qui, seule survivante, avec ma mère, de ces êtres familiers, s'en est venue trouver la gamine de jadis — après trente ans de séparation !

Alors, sa figure, sa voix, renaissent, dans mon souvenir, singulièrement nettes et précises. Des traits uni eussent été beaux sans les ravages de la petite vérole ; le parler vif, l'accent mordant et prenant ; de l'esprit jusqu'au bout des ongles, du pittoresque à revendre, pas d'éducation et du tact, aucune instruction et une imagination du diable ; un cœur expuis, la tête près du bonnet toujours sur l'oreille, elle était, en même temps que la dernière grisette, le type même de l'ouvrière parisienne.

Garnisseuse dans de grandes maisons, chez Prieur, rue de la Chaussée-d'Antin, et chez d'autres, elle quittait toujours l'atelier non à la suite d'une bisbille personnelle, mais comme ayant pris fait et cause pour une camarade ou contre un abus général ; parce que, suivant sa locution favorite, "elle ne pouvait pas souffrir l'injustice".

On ne moisit pas en place avec ces idées. Mais c'était une philosophe, se suffisant de presque rien. Elle préférait la gêne, presque la misère, et la liberté. Assidue au travail, l'aimant, infiniment scrupuleuse, elle choisissait ses "têtes", ses clients ; entendait d'être traitée avec égards, voire avec amitié.

Elle avait tout vu, tout connu — et beaucoup retenu. Elle parlait (mais peu, à cause de moi) de la Boisgontier, des Variétés, "qui était si belle", et de M. Alexandre Dumas "qui était si farceur". Napoléon III, pour elle, ce n'était, après tout, que Badinguet... et il ne faisait pas peur à une femme qui avait vu passer M. Eugène Sue, et qui avait été en journées chez M. Ledru-Rollin, "le père du suffrage universel" !

Et elle n'inventait pas, ne bluffait pas : My-

lord l'Arsoville, Frédéric-Lemaitre, Louis-Philippe — une poire ! — Lamartine, Sand, Musset, Marguerite Gautier, Rachel, cette Parisienne du faubourg avait tout approché.

Elle était celle qui ne manque pas un défilé un gala ayant la rue pour théâtre, procession, obsèques ou émeute. Elle était celle aussi qui, presque anonymement, ravaude les hardes des célébrités, dans un recoin de lingerie, et s'arrête seulement de tirer l'aiguille pour écouter les éclats de voix du tragédien qui répète ou du politicien qui discute.

Elle était tout peuple... et c'est pour cela que je l'aimais bien,

* * *

Je lui dois beaucoup.

Je lui dois d'avoir appris la peine du pauvre monde, et de m'estimer favorisée du sort — donc redevable envers de moins heureux. Je lui dois d'avoir pris un goût très vif à la justice, le respect du talent, la curiosité du beau.

Mon premier initiateur, en " politiques " (ne riez pas !) avait été un vieux menuisier, insurgé de Juin, compatriote de mon père, qui venait chez nous environ tous les mois raconter ce que j'avais cassé. En m'apprenant à mettre des clous, user du vilebrequin, et jouer du pot-à-colle il racontait la grande révolte plébéienne, ses causes, ses suites, ce qu'il avait vu et fait. Puis à mi-voix, presque bas, il chantait du P. Dupont.

Elle, en traçant l'ourlet de ma tâche, fredonnait *Charlotte la Républicaine*, la rose du quartier Montorgueil. Ces refrains berçaient ma pensée en éveil ; imprimaient leur marque dans mon cerveau bien autrement que l'enseignement universitaire ou les conseils officiels.

Ces deux pauvres, cet ébéniste, cette couturière — si peu snob que cela puisse paraître — furent réellement mes éducateurs primaires, mes parrain et marraine en républicanisme. Ils me vouèrent à la Liberté ; firent accéder mes petites jambes au premier degré de son autel, comme on dépose, sur une marche d'église, le nouveau-né qui en deviendra, plus tard, peut-être, le carillonneur ou le gardien.

Et c'est beaucoup en souvenir de la mère Clémens que je me suis rendue, l'autre soir, à la

Bourse du Travail. Car elle est l'incarnation même de sa classe et de son métier : de toutes celles qui, rieuses et insouciantes au début, s'usent les yeux, se piquent l'index cinquante années durant, pour finir isolées, sans ressources et sans recours.

Elles ont donné leur jeunesse, leur santé, leur effort constant, leur assiduité patiente, au labeur effrayant, de jour, de nuit, tant qu'elles en ont eu le moyen physique — et ce dans de mauvaises conditions d'hygiène, contre un salaire souvent disproportionné — elles se sont dépensées sans compter, puis quand l'âge arrive, les voilà, fourmis réduites à la fin des cigales, contraintes d'en appeler à la bienveillance de l'Etat.

Est ce juste, ceci ?

Je regardais, l'autre jour, tous ces visages féminins qu'enflammaient passagèrement la chaleur de la salle et l'agitation du combat. Combien révélaient la fatigue ! Que de bustes-anémiés par la courbure éternelle ! Que de voix cassées par le mauvais rhume ! Elles étaient quand mêmes vaillantes, pimpantes, fringantes ; la rose, au chapeau, semblait une cocarde... mais on sentait, tout de même, que c'était la rébellion des lassitudes, la révolte des fatigues et des insomnies !

Elles demandent à gagner quelques sous de plus ; à ne pas besogner plus de huit heures ; à ce que les heures de veillées soient payées double. Un jour viendra, vous verrez, et dans pas longtemps, où l'on s'étonnera que si modestes vœux aient pu être discutés ; où toutes les mères Clémens auront leurs invalides, de droit, dans un monde moins égoïste et meilleur !

SEVERINE.

P.S. — Ainsi qu'on le verra plus loin par la deuxième liste, la souscription pour la "Petite qui tousse" a dépassé le chiffre de soixante cents francs. La mère et la fille me prient de dire leur profonde gratitude, car même aux donateurs dont elles ne pourraient l'exprimer, la mère ne sachant pas écrire et la fille se trouvant hors d'état d'assumer une pareille fatigue. Cependant elle va un peu mieux : la joie soulage... — S.

L'Union Franco-Canadienne

(Suite et fin)

La *Patrie*, que nous avons déjà citée terminait comme suit son rapport de la mésaventure du nommé Charland à Manchester, lorsqu'il tenta d'y aller faire de la propagande pour la Caisse Nationale d'Economie :

"M. Charland dit que cette compagnie est reconnue par la loi en Canada.

Une enquête sera faite."

Nous venons de recevoir de plusieurs parties de la province de Québec des lettres d'informations à ce sujet, nous demandant si le dit M. Aldéric Charland est agent pour notre association et si ce n'est pas de la Section des Rentes Viagères qu'on veut parler dans l'entrefilet ci-dessus. Afin de régler cette question une fois pour toutes, nous croyons devoir donner à nos membres les informations suivantes :

1.—M. Aldéric Charland est agent pour la Caisse Nationale d'Economie et non pas pour la Section des Rentes Viagères de l'Union Franco-Canadienne.

2.—La Section des Rentes Viagères de l'Union Franco-Canadienne ne fait pas les promesses ci-dessus mentionnées. Elle garantit à ses membres survivants, après 20 ans de présence dans l'association : 1. Le remboursement de la somme de \$93.00 par part qu'ils auront payée pendant ces vingt ans (la somme de \$4.60 par an étant considérée comme une part, et les parts étant illimitées). Une rente viagère payée trimestriellement, laquelle, d'après nos calculs, et ceux de quelques-uns des plus habiles financiers, devra être d'au moins \$200 par année. Cependant, il faut remarquer, que cette pension peut varier. Il faut remarquer, de plus, que les pensionnaires continuent à payer leur contribution annuelle de \$4.60.

3.—La Section des Rentes Viagères de l'Union Franco-Canadienne est basée sur un véritable principe d'assurance. Nous allons démontrer cette thèse par un exemple :

Supposons qu'un homme d'une trentaine d'années désire prendre une police à dotation de 20 ans, dans une des grandes compagnies d'as-

surance, telle que la "New-York Life", "L'Ætna Life", ou la "Sun Life", ce monsieur aurait à payer à peu près \$50.00 par année, soit \$1,000.00 pendant 20 ans, et la Compagnie lui promettrait en retour, quoi ? Le remboursement intégral du montant versé pendant 20 ans, c'est-à-dire le remboursement de la somme de \$1,000.00, plus, sa part des profits accumulés par la Compagnie pendant les 20 ans, "s'il y en a."

Supposons, maintenant, que le même jeune homme prenne 11 parts dans la Section des Rentes Viagères de l'Union Franco-Canadienne. Il aura à payer, pendant les 20 ans, la somme de \$1,623.00. Mais, à quoi aura droit ce jeune homme, après 20 ans de présence dans la Section des Rentes Viagères de L'U. F.-C. ? D'après l'article 18 des Règlements de la dite Section, lequel article ne peut être amendé, il aura droit, premièrement, au montant total payé par lui durant l'espace de 20 ans, c'est-à-dire à la somme de \$1,023 00 ; deuxièmement, au partage, sa vie durant, avec les autres pensionnaires, des intérêts annuels que produit, chaque année subséquente, l'avoit social, déduction faite des capitaux remboursés aux survivants.

Comme on le voit, la différence principale qui existe entre le système à dotation des compagnies d'assurances régulières et la Section des Rentes Viagères de L'U. F.-C., c'est que, dans le premier cas, plus les décès sont nombreux, pendant cette période de 20 ans, moins les profits sont forts tandis qu'au contraire, plus il meurt de membres, pendant la même période de 20 ans, dans la Section des Rentes Viagères, de l'U. F.-C., plus les profits à partager seront élevés, lesquels profits, comme on le sait, sont accordés sous forme de pension annuelle. N'avais-je pas raison de dire que la Section des Rentes Viagères de L'U. F.-C., est basée sur un véritable principe d'assurance ?

4.—Comme on le voit, la Section des Rentes Viagères de L'U. F. C. garantit à ses adhérents survivants, après 20 ans de présence, dans l'association, premièrement, le remboursement de la somme \$93 00 qu'ils devront payer pendant ces 20 ans ; deuxièmement, une rente viagère, laquelle, d'après nos calculs, devra être d'au moins

\$200.00 par année, en remarquant toutefois, que cette pension peut varier et que les pensionnaires doivent continuer à payer leur contribution annuelle de \$4.60.

Nous résumons, ici, ce que nous avons dit et écrit plusieurs fois concernant cette pension. Sur la somme de \$4.60 par an, payée par part, par les membres de la Section des Rentes Viagères de L'U. F.-C., le montant de \$1.60 est retranché pour les frais d'administration et d'organisation de la dite section. Il reste donc une somme nette de \$3 par an payée par les membres, ce qui, pendant 20 ans, donne une somme de \$60 sans intérêt. Mais si l'on calcule cette somme annuelle de \$3 par an, avec intérêts composés de 5 p. c., cela donne un montant de \$99.20, lequel est plus que suffisant pour rembourser intégralement le capital versé pendant 20 ans par les membres survivants de la Section des Rentes Viagères de L'U. F.-C. D'après la démonstration ci-dessus, il est donc clair que la somme de \$3 payée par année pour la section des Rentes Viagères, est tout à fait suffisante pour rembourser cette somme de \$99.00.

Étudions maintenant ensemble comment il se fait que la section des Rentes Viagères de L'U. F.-C. pourra payer, de plus, à ses membres survivants, après 20 ans de présence dans l'association, une jolie rente viagère. Il est reconnu, et les statistiques le prouvent, qu'au moins 50 p. c. des personnes admises sans examen médical, de tout âge et de toute condition, meurent dans l'espace de 20 ans.

Il est aussi généralement admis que pendant une période de 20 ans, 25 p. c. des adhérents d'une association abandonnent, démissionnent ou sont rayés de la liste des membres en règle de l'association.

Il ne faut pas oublier, non plus, que ces 75 p. c. des membres décédés ou qui auront démissionné, pendant cette période de 20 ans, ont laissé l'argent qu'ils ont payé à la société dans l'avoir social de la Section des Rentes Viagères, lesquels montants se sont accumulés considérablement avec les intérêts.

N'y a-t-il pas là de quoi faire, au bout de 20 ans, avec l'intérêt de tous les capitaux ainsi ac-

cumulés, une belle rente viagère aux membres survivants de notre association, auxquels capitaux il faut ajouter ceux qu'auront versés les personnes admises dans la dite section, une ou plusieurs années après les premiers membres ?

D'ailleurs, ce n'est ni plus ni moins que le système d'héritage le plus en usage dans la province de Québec. Ainsi, supposons que je possède une valeur de cent mille piastres de propriétés et que j'aie dix enfants. Après ma mort et celle de ma femme, mes enfants devront, naturellement, hériter chacun de la somme de dix mille piastres. Mais si cinq de mes enfants meurent avant ma femme et moi, les enfants survivants hériteront naturellement du double, c'est-à-dire, de la somme de vingt mille piastres. Trouve-t-on quelque chose d'immoral dans le fait que les enfants survivants, dans le cas ci-dessus mentionné, héritent de leurs frères et sœurs ? Evidemment non, n'est-ce pas ? Eh bien il en est de même pour les membres de la Section des Rentes Viagères de l'U. F.-C. En un mot, les membres survivants après 20 ans de présence dans l'association, jouiront des économies faites par ceux qui seront morts ou qui auront abandonné ou démissionné, ou qui sont entrés dans l'association une ou plusieurs années après eux, économies que le grand nombre de ces membres n'auraient pas faites sans cela et qui auront donné une aisance relative aux co-sociétaires survivants, chacun ayant volontairement pris ce risque, sachant d'avance que s'il mourrait ou s'il abandonnait, il n'aurait, droit à rien, mais, en même temps, que s'il a la chance de survivre, après 20 ans de présence dans l'association, il bénéficiera dans une large mesure, du risque d'un sou et un tiers par jour qu'il aura fait pendant cette période de 20 ans.

Economiste.

NE PAS CONFONDRE

Nous croyons opportun de mettre en garde les nombreux clients de l'Union Franco-Canadienne et le public en général contre une confusion, aussi malheureuse qu'injuste, qui s'est produite récemment en différents quartiers, au

sujet de certain incident que nous avons eu l'occasion de relater. L'Union Franco-Canadienne a pu souffrir quelque préjudice de ce malentendu, et nous devons lui rendre cette justice qu'elle n'avait rien fait pour s'attirer pareille disgrâce.

Nous voulons donc qu'il soit bien compris de tous nos lecteurs qu'il ne faut pas confondre avec M. J. O. Chartrand, représentant général de l'Union Franco-Canadienne, le nommé Aldéric Charland, actuellement au service de la Caisse Nationale d'Economie, et dont l'on a appris les mésaventures à Manchester, N. H., où il avait été arrêté.

Jamais Monsieur Chartrand, ni aucun des nombreux représentants ou inspecteurs de l'Union Franco-Canadienne, comme tel, ne s'est vu arrêté, par voie de justice, dans l'exercice de ses fonctions. Il est bien connu que les délégués de l'Union Franco-Canadienne savent maintenir scrupuleusement leurs opérations dans les limites de la légalité et du bon sens.

A chacun selon ses œuvres !

TIRAILLEMENTS D'ESTOMAC.

La pauvreté et l'impureté du sang amènent des désordres graves dans les organes de la digestion et dans les sucs gastriques, de là, tiraillements douloureux de l'estomac et perte d'appétit. Pour ramener l'estomac à son état normal, employez le traitement par les PILULES de LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD. 17

FERMETÉ DE PRINCIPES

Eulalie Gonjon, la belle-mère d'Eugène Brindeis, avait un œil de verre. Oh ! mais un œil de verre caduc, ancien modèle, fixe comme un œil de poupée. Ainsi que le disait ingénument la brave femme : " Ça se voyait ! "

Car la belle-mère d'Eugène était une brave femme, et son gendre l'adorait.

Comme approchait la Sainte-Eulalie, fête de sa belle-maman, Eugène, tendre et pratique, lui offrit comme cadeau d'usage le remplacement de son œil passé de mode par un chef-d'œuvre de

la science moderne, un de ces yeux " à qui il ne manque que la parole ", comme disait encore la bonne madame Eulalie.

On était en train de discuter du choix d'un spécialiste, quand survint un ami d'Eugène anglo-mane euragé. Mis au courant, il vanta les perfectionnements apportés dans la science oculistique par un chirurgien anglais, qui était arrivé à des résultats inouïs dans ce genre, et surtout, a outa-t-il en péroraison, plus besoin de la petite trempette quotidienne qu'il fallait faire subir aux anciens postiches.

Eugène proposa sur-le-champ à sa chère belle-maman de l'emmenner à Londres. La bonne femme hésitait, la traversée l'effrayant. Après maints délibérés, la mer peu dangereuse en cette saison, la rapidité du voyage, elle consentit enfin ; ce qui la décida surtout, ce fut une phrase d'Eugène : " Pensez-donc maman, vous aurez été à l'étranger ! Vous serez une véritable voyageuse ! "

Partant un samedi soir ils étaient à Londres, le mardi matin. Un cab les menait chez le "surgeon", et, à l'heure du lunch, Eulalie Gonjon était pourvue d'un œil magnifique. Enthousiasmée, elle ne cessait de loucher avec l'autre pour mieux l'apercevoir.

Après une journée consacrée à Westminster, London-Tower etc., le mercredi soir, gendre et belle-mère se remettaient en route. Temps superbe, bonne traversée, voyage réussi en tous points. Le jeudi matin, ils étaient revenus au logis.

La bonne madame Eulalie exultait et couvrait son gendre de bénédictions. Elle allait jusqu'à regretter de n'avoir pu lui donner qu'une fille. Elle aurait voulu pouvoir lui en donner plusieurs.

Les deux jours qui suivirent, dès son lever, elle admirait le bel effet produit par l'organe artificiel. Elle le trouvait plus beau que son œil véritable.

Le lendemain matin, Eugénie Gonjon fut stupéfaite en constatant que son œil restait obstinément fermé. Elle le remua, vira, secoua, dans la mesure du possible, rien n'y fit ; son gendre, appelé, ne sachant que faire, manda aussitôt un docteur. Celui-ci arrivait presque immédiate-

ment. Jeune encore, froid, méthodique et correct, il examina longuement l'œil artificiel, palpa légèrement et demanda ensuite :

— Par qui cet œil a-t-il été fourni ?

— Par l'honorable sir E. J. A. Kiddy, oculiste-chirurgien, à Londres, répondit Eugène.

— Ah ! c'est à Londres que vous l'avez fait poser ?

— Oui, docteur.

— Alors, tout s'explique.

— ???

— Oui, c'est un œil anglais : il reste fermé le dimanche !

WORDS.

TRADUCTION ET REDACTION

Souvent le monde commercial, industriel ou financier désire confier la rédaction de ses circulaires, brochures ou annonces à des experts ; mais on ne réussit pas à les trouver, a moins que, comme cela arrive trop souvent, sa confiance ne soit accordée à des gens qui n'ont ni la science ni l'expérience. Il ne suffit pas de faire beaucoup de publicité : il faut encore et surtout qu'elle soit à point. Si la forme ne vient pas à l'appui du fond, le but visé n'est pas atteint, la pensée de l'intéressé est mal exprimée, peut-être même n'est-elle pas du tout comprise par ceux dont on recherche la clientèle.

On nous a très souvent demandé d'organiser ici, sous les auspices du REVEIL, un service de rédaction générale et de traduction d'anglais en français, ou *vice versa*. C'est pour satisfaire à cette demande que nous venons annoncer que dorénavant des experts se chargeront non seulement de travaux commerciaux, mais littéraires et techniques.

Notre tarif n'aura rien d'exorbitant, nous apporterons dans l'exécution des commandes un soin méticuleux et toute la célérité possible.

On pourra s'adresser à la direction du REVEIL, au No 157 rue Sanguinet, ou par lettre au bureau de poste, Boîte 2184, Montréal.

ILS NE L'AVAIENT PAS.

Nos pères auraient été bien heureux s'ils avaient eu le BAUME RHUMAL à leur disposition comme nous l'avons.

143

SANS RETAR.

Les pertes de sang par hémorragie ou autrement demandent sans retard un régime aux PILULES de LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD qui fera du sang nouveau et pur. 17



Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year; four months, \$1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Demandez un numéro échantillon du REVEIL qui vous sera envoyé gratuitement pendant quatre semaines à toute adresse qui sera fournie au Canada ou aux Etats Unis.

CONTRE LA MIGRAINE.

La migraine est causée tout simplement par la faiblesse et la pauvreté du sang, et le plus sûr remède est l'emploi des PILULES de LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD. 18

Faites abonner vos amis au REVEIL

Morton, Phillips & Cie.

PAPETIERS
FABRICANTS DE LIVRES BLANCS
ET IMPRIMEURS.

1755 et 1757 Rue Notre Dame,
... Montreal.

La maison Morton, Phillips & Cie. possède le brevet du

Grand Livre à Feuilles Mobiles

(Loose Leaf Ledger)

de H. C. MILLER.

LE GRAND LIVRE DU SIÈCLE.

On trouvera dans ses magasins un assortiment Complet de Papeterie.

POUR VOUS, MESDAMES !

Le secret de ce pouvoir étrange que la femme possède sur l'homme, ce pouvoir dont nul ne peut se soustraire, réside surtout dans la beauté des traits et de la peau. Aussi, une femme qui veut conserver tout son empire doit-elle faire tout en son pouvoir pour bien garder ces deux biens inestimables. Dans ce pays, malheureusement, les maladies et les décolorations de la peau sont nombreuses et variées, et jusqu'à ce jour, nul remède efficace n'avait encore été trouvé pour leur traitement.

Aujourd'hui la science vous dote d'une préparation que vous pouvez réellement qualifier du nom de sauveur, et elle justifiera ce titre. C'est la Dermatine, qui vous rendra la peau plus belle que celle du plus rose bébé de vos rêves.

L'application en est facile, elle ne laisse aucune trace pendant que vous vous en servez et la guérison est prompte et assurée.

Quoi de plus désagréable pour une jeune et jolie femme de se voir défigurée par ces plaques d'un jaune intense, qui lui rendent la vie douloureuse. Avant la découverte de ce merveilleux procédé, les femmes étaient bien obligées de subir leur triste sort et de se résigner; mais à présent il n'y a plus de raison de se désoler, puisqu'elles ont à leur portée un remède unique.

Les taches de rousseur disparaissent comme par enchantement devant ce conquérant qui ne s'arrête jamais avant d'avoir remporté une victoire complète.

Les comédons (taches noires) s'enfuient et ne reparissent plus après avoir subi l'action de la Dermatine.

Enfin toutes les décolorations de la peau sont guéries en très peu de temps et l'expérience vaut la peine d'être tentée.

Conservez votre beauté, mesdames, c'est un des biens les plus précieux que vous possédez.

Rendez service à vos amies qui sont dans le même cas en leur signalant la venue de ce messie.

Elles vous remercieront d'avoir été la cause indirecte de leur bonheur.

Voyez l'annonce de la Dermatine.

LA DERMATINE

POUR LA GUÉRISON DU

Masque,
des Taches de Rousseur,
des Comédons et
de toutes les décolorations
de la Peau.

GUÉRISON GARANTIE

Toutes les femmes affectées par le Masque des taches de Rousseur, les Comédons et toutes les Décolorations de la Peau, viennent de trouver

Un Sauveur !

C'est la

Dermatine

Une préparation qui enlève en quelques jours toutes les taches de la Peau, quelles qu'elles soient.

Prix: 50c. et \$1.00 la Bouteille.

S'adresser 

Tiroir Postal 2184,

MONTREAL CANADA